

LA FIBRE OPTIQUE SE DÉPLOIE SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'installation de la fibre optique sur notre territoire se déroule en 4 ans.
À Saint-Loup, 546 abonnés sont déjà raccordés et 141 le seront bientôt.

La fibre optique est composée de fils très fins qui conduisent la lumière, elle permet ainsi une transmission rapide et sans transformation d'un grand nombre de données. Bien qu'aucune obligation légale ne vienne l'imposer, la Communauté de Communes Cœur de Loire a décidé d'investir sur ce secteur. C'est pourquoi elle a adhéré en 2017 à Nièvre Numérique, l'agence de déploiement de la fibre optique du Département de la Nièvre, pour être accompagnée sur un déploiement qui s'étale sur 4 années.

La première phase a permis d'installer des centraux numériques (2 à Cosne et 1 à Donzy). À partir de ces « bases », la fibre est déployée sur les communes de Myennes (404 lignes), Saint-Loup (299 lignes), Cosne-Cours-sur-Loire (7770 lignes), Saint-Père (655 lignes), Pougny (322 lignes), Donzy (1293 lignes) et Perroy (146 lignes).

Aujourd'hui, 546 abonnés sont raccordés et 141 en cours à Saint-Loup. La commercialisation du central de Donzy aura lieu au 2ème semestre 2021.

Pour bénéficier de la fibre, les utilisateurs intéressés doivent vérifier qu'ils sont éligibles (c'est-à-dire équipés d'un boîtier proche de leur domicile), puis formuler leur demande auprès d'un opérateur de téléphonie/internet : SFR ou Orange.

Il est possible de suivre la progression du déploiement sur : eligibilite-thd.fr/cartographie/nive



Pose du central optique

LES CHIFFRES CLÉS

11 457 FOYERS
seront raccordés

17 517 506 € D'INVESTISSEMENT
dont 3 322 530 € à la charge de la Communauté de
Communes Cœur de Loire

TADURÉZO

L'APPLI QUI VOUS DIT TOUT

Afin de mesurer la réalité de la couverture mobile et la qualité de service sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, vous pouvez télécharger l'application TADURÉZO :



Cette application sur téléphone mobile a été développée sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Bourgogne-Franche-Comté avec le soutien financier de la préfecture de région et de la Banque des territoires.

nièvre
numérique

À Saint-Loup : un investissement de 3,4 millions d'euros

Les habitants sont séduits : déjà un sur deux est abonné. Pour conserver les artisans, les entreprises et faire venir de nouvelles familles, « la fibre est impérative » estime le Président Sylvain Cointat.

Stéphanie Chapuis, maire de Saint-Loup, le confirme : c'est en s'équipant que l'on pourra répondre aux demandes d'installations dans le village. « Beaucoup de gens étaient dans l'attente, car la connexion était mauvaise, voire inexistante. » Désormais, la fibre est déployée et 56 % des habitants ont souscrit un abonnement fibre optique. Une performance au niveau régional puisque Saint-Loup devient le premier village bourguignon en terme d'abonnements.

« Nous sommes ravis que Saint-Loup ouvre la voie, d'autant que c'est une petite commune rurale et que c'est précisément l'enjeu ». Pour Fabien Bazin, président de Nièvre Numérique, qui se charge du déploiement sur le territoire nivernais, la fibre doit être présente « partout et pour tous ».

Une installation qui ne va pas toutefois sans quelques couacs mais, comme le rappelle Sylvain Cointat, le Président de Cœur de Loire : « C'est un réseau nouveau et nous devons être patients. Soyons conscients que c'est une vraie révolution, comme celle qui s'est produite quand on a installé l'eau courante pour tous, ou le téléphone ! »

UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR FAIRE LE POINT

Lors de la réunion publique du 27 avril, les habitants de Saint-Loup ont pu faire part de leur expérience. Et si pour certains le délai entre la commercialisation et l'installation concrète a été rapide, pour d'autres, des déconvenues ont été constatées et notamment un certain laxisme de la part des techniciens. Fabien Bazin acquiesce : « Il y a un réel problème de sous-sous-traitance ; nous savons que les équipes ne sont pas forcément très sérieuses, mais nous ne sommes pas maîtres de cette phase-là. Les opérateurs sont toutefois tenus par un contrat et nous pouvons appliquer des pénalités si les travaux ne sont pas réalisés correctement. En cas de problème ou de doute, n'hésitez pas à contacter Nièvre Numérique. »

Autre enjeu : la zone blanche de la commune (Hameau de Chauffour, les Oliviers, le Montignon...) pour laquelle il faut trouver une autre technique, l'opérateur SFR n'étant pas intéressé. Haut débit radio, ADSL, Satellite... toutes les solutions sont à l'étude. Les élus interpellent prochainement le Sous-Préfet en charge du numérique pour faire avancer le dossier.

Déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Loire

